

## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Délégation Mer et Littoral

Unité Gestion du Littoral

Dossier suivi par :  
Sylvie MONGIATTI

Nos Réf. : 19/.....

☎ : 04.68.38.13.71  
✉ : ddtm-dml-ugl@  
pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 15 juillet 2019

### Avis de publicité relatif à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime naturel (DPMn)

#### Commune d'Argelès sur Mer

Une demande d'AOT a été déposée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Pyrénées-Orientales le 11 juillet 2019 afin d'installer, sur la plage d'Argelès sur Mer, une zone privative d'environ 5 600 m<sup>2</sup>, destinée à l'organisation d'une manifestation sportive d'ultimate frisbee qui se déroulera du 13 au 15 septembre 2019.

Les conditions d'occupation du DPMn sont les suivantes :

- l'occupation est précaire, révoquée et strictement personnelle. Elle ne peut faire l'objet d'une sous-traitance ou sous-location,
- l'occupation est strictement destinée à l'utilisation figurant dans l'AOT,
- les installations seront autorisées pour une durée de 3 jours. A l'issue, elles devront être démontées et le DPMn remis en état,
- l'autorisation n'est pas constitutive de droits réels,
- toute modification de l'occupation sera soumise, au préalable, à l'accord de la DDTM des Pyrénées-Orientales,
- la redevance annuelle relative à l'occupation sera déterminée par la Direction Départementale des Finances Publiques en fonction de sa nature.

Cette demande constitue une manifestation d'intérêt spontanée, conformément à l'article L 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des personnes Publiques.

Dans le cas d'une demande concurrente, le candidat devra se faire connaître **avant le 14 août 2019** auprès de la DDTM des Pyrénées-Orientales, par courrier ou courrier électronique, aux adresses suivantes :

. adresse postale : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Délégation à la Mer et au Littoral / Unité Gestion du Littoral  
2 rue Jean Richepin - BP 50909  
66020 Perpignan Cédex

. adresse électronique : [ddtm-dml-ugl@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm-dml-ugl@pyrenees-orientales.gouv.fr).